

20/01/2017

N° 37

mairie-manneville-es-plains.fr

Le Canard Mannevillais



Informations de la vie municipale

Nouveaux Tarifs de la salle des fêtes à compter du 8 février 2017 :

1 jour	local : 150€	extérieur : 220€
2 ^{ème} jour	local : 85€	extérieur : 110€
Réunion/vin d'honneur	local : 75€	extérieur : 90€
Couverts :	1€	Tarif électricité : 0,14€ le KW/h Cauton : 300€

Point sur les travaux :

- **Travaux de l'église :** la première tranche de travaux de l'église s'achèvera dans quelques semaines. Un devis a été demandé à l'entreprise afin de pouvoir terminer la réfection de la petite nef. Des demandes d'aides seront faites à nos partenaires. L'église sera donc fermée au public au moins jusqu'en septembre prochain.
- **Accessibilité:** la porte d'entrée principale de la salle des fêtes sera changée cette année car elle n'est plus aux normes. Il sera demandé des devis pour celle-ci ainsi que pour toutes les autres portes de ce bâtiment qui ne sont plus étanches.
- **Presbytère :** le dossier de diagnostic doit être remis par l'architecte pour la fin du mois. Il sera ensuite déposé une demande de subvention à l'Etat (DETR) et à la CCCA, pour la réalisation des travaux.



Assainissement collectif : L'Association de Défense des Intérêts des Habitants des Communes de Cailleville, Gueutteville les Grès, Manneville ès Plains (ADIHCCGM) a tenu sa première réunion le vendredi 27 janvier à la salle des fêtes. La salle était comble pour cette rencontre qui avait pour but d'échanger sur les possibilités d'aide aux travaux sur le domaine privé. En effet la CCCA va réaliser prochainement d'importants travaux pour raccorder les trois communes précitées sur la station d'épuration de Saint Valery en Caux. Pour Manneville ces travaux sont prévus en novembre 2017. Claude Debersac, l'actuel Président de cette association en a fait l'historique et fixé les orientations à venir. Dans ses propos il rappelait l'importance de ce dossier qui va nécessiter l'appui de personnes volontaires pour compléter le bureau et constituer les dossiers d'aides auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Pensez à votre vignette anti-pollution !

Quel certificat pour votre véhicule ?

VIGNETTES CRIT'AIR

0: Toutes motorisations - tous émissions motoristes - Véhicules électriques et hydrogène

1: Essence et gazole - jusqu'à 120 g/km

2: Essence - jusqu'à 160 g/km - Gazole - jusqu'à 200 g/km

3: Essence - jusqu'à 200 g/km - Diesel - jusqu'à 255 g/km

4: Diesel - jusqu'à 350 g/km

5: Diesel - jusqu'à 500 g/km

Le dispositif de qualité de l'air Crit'Air va permettre de faciliter l'identification des véhicules les moins polluants par le biais d'une pastille de couleur apposée sur les véhicules.

Non obligatoire la vignette permet aux véhicules les moins polluants de circuler dans les agglomérations où ont été instaurées des restrictions de circulation (Paris, Lyon, Grenoble...). Le site de commande des pastilles de couleur est accessible à l'adresse : www.certificat-air.gouv.fr.

L'obtention de cette vignette implique de payer une redevance de 3.70€ à laquelle s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale. Soit 4.18€ au total.

Plantations de haies : vous avez une haie à planter, vous pouvez être aidé financièrement par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre à raison de 6€ le ml pour les Clos Masures, et 4€ le ml pour les autres types de haies, pour 20 mètres minimum et 200 mètres maximum. Pour connaître les conditions, vous rendre sur le site internet de la CCCA

Directeur de la publication: Gérard FOUCHE Rédacteur en chef: Christian HOUDMON.

Membres de la commission :

Bénédicte LEMONNIER, Claude DEBERSAC, Christophe LEJEUNE , Vincent LEFRANCOIS, Corinne LEPICARD, Didier GALLIOT

Les activités de la commune et de nos associations



Samedi 14 janvier à 18h00, M. le Maire et les membres du conseil municipal, recevaient les habitants de la commune pour la **traditionnelle cérémonie des vœux**. Un public venu en nombre pour écouter les différents discours. M le Maire revenait sur les travaux et actions réalisés en 2016 : aménagement autour de la mare, travaux intérieurs de l'église, puis annonçait les projets de 2017 : travaux liés à l'accessibilité pour la salle des fêtes, l'église et le presbytère, et le grand chantier des deux années à venir : le raccordement à l'assainissement collectif. A ce titre il informa l'assemblée de la réunion de l'association de défense des habitants le vendredi 27 janvier à 20h00 à la salle des fêtes. Des remerciements furent adressés au

personnel communal et aux membres des associations, et un hommage a été rendu à Michel Leroy pour les nombreuses années passées à s'occuper de l'église. La parole fut ensuite donnée à Gérard Colin, Président de la communauté de communes qui s'est agrandie depuis le 1er janvier, passant de 38 à 61 communes pour 28000 habitants. Les grandes lignes de son discours portaient sur le maintien des services publics, la mutualisation entre les communes et la CCCA afin de réduire les coûts de fonctionnement et permettre des investissements, la création d'emplois en particulier dans le domaine touristique, et l'avenir du territoire avec le projet "Up Albâtre". La conclusion est revenue à Jean-Louis Chauvency, conseiller départemental qui donna des informations sur quelques actions du département : le RSA, l'aide au handicap, l'aide aux communes. Le verre de l'amitié clôturait cette sympathique manifestation et permettait d'échanger dans une excellente ambiance.

C'est devenu une tradition, depuis plus de 10 ans le **Comité des Fêtes** organise un repas pour la Saint Sylvestre. Ce sont plus de 90 convives qui ont répondu présents à cette invitation pour terminer 2016 et commencer 2017. Tous les ingrédients étaient réunis pour cette magnifique soirée, superbe décoration, délicieux repas et excellente animation.

L'équipe du comité dirigée par Serge Scornet avait préparé une belle table de fête. Le repas était confié à M. Hurel de Gastronomie 76, qui est désormais un habitué et qui ne déçoit jamais par la qualité de ses produits et ses préparations. Le service assuré par 5 personnes a été parfait et a permis aux participants de savourer ces mets dans de très bonnes conditions. Tout au long de la soirée, les convives ont pu chanter et danser grâce à Ronnie et ses amis, qui ont su mettre une très bonne ambiance.



Samedi 21 janvier Serge Scornet, le Président du **Comité des fêtes**, a **organisé son Assemblée Générale**. Après le mot d'accueil des membres et participants, le bilan moral de l'année 2016 fut présenté. Un bilan très positif pour cette première année de mandature, avec une équipe qui a démontré toute sa motivation et sa disponibilité pour animer notre commune. Guy, le trésorier, a été chargé de présenter les finances de l'association, qui affichent aussi un bilan positif. Puis le Président proposait un projet de programme pour l'année 2017, qui sera validé et affiné lors de la prochaine réunion. Celle-ci a eu lieu le 7 février, pour préparer, entre autres la première animation qui sera une soirée "crêpes" avec déguisements pour celles et ceux qui le souhaitent, et une animation musicale. Le programme définitif sera distribué à tous les habitants.

Le 2 février, c'était au tour de l'**Amicale Mannevillaise de faire son Assemblée Générale**. Les adhérents ont répondu présents en grand nombre à l'appel de Jacqueline Vautier, la Présidente. Marie-Agnès, la trésorière a été chargée de dresser le bilan financier pour 2016, qui s'avère positif. Puis la parole était donnée à Didier pour commenter les sorties pédestres. La Présidente dressait alors le bilan moral d'une année très riche en animations comme d'habitude, avec un nombre constant de membres, soit une centaine environ. Les remerciements ont été adressés à tous les bénévoles qui aident tout au long de l'année. Pour 2017, les activités du jeudi sont reconduites, les animations florales seront réduites à 2/an. Une initiation « informatique » sera proposée. Pour le début d'année, un repas aura lieu au cabaret à Doudeville, un voyage est aussi en cours de préparation, et le spectacle des « Bodins » est en cours de réservation. Encore un programme alléchant, qui fera le bonheur de tous les participants !

Le 2 février, c'était au tour de l'**Amicale Mannevillaise de faire son Assemblée Générale**. Les adhérents ont répondu présents en grand nombre à l'appel de Jacqueline Vautier, la Présidente. Marie-Agnès, la trésorière a été chargée de dresser le bilan financier pour 2016, qui s'avère positif. Puis la parole était donnée à Didier pour commenter les sorties pédestres. La Présidente dressait alors le bilan moral d'une année très riche en animations comme d'habitude, avec un nombre constant de membres, soit une centaine environ. Les remerciements ont été adressés à tous les bénévoles qui aident tout au long de l'année. Pour 2017, les activités du jeudi sont reconduites, les animations florales seront réduites à 2/an. Une initiation « informatique » sera proposée. Pour le début d'année, un repas aura lieu au cabaret à Doudeville, un voyage est aussi en cours de préparation, et le spectacle des « Bodins » est en cours de réservation. Encore un programme alléchant, qui fera le bonheur de tous les participants !



Prochains rendez-vous :

24 février à 20h00—réunion de l'ADIHCCGM à Gueutteville les Grès—salle des fêtes

25 février à 19h30—soirée crêpes organisée par le Comité des Fêtes

4 mars à 20h00—repas de l'Amicale Mannevillaise à Doudeville